

PAR COURRIEL

Montréal, le 12 avril 2021

Objet : Demande d'accès aux documents

En réponse à votre demande d'accès aux documents formulée le 21 mars dernier, concernant les renseignements suivants :

1. *Svp fournir toutes les versions des documents intitulés « Trajectoire de santé publique » comme celui disponible sur http://ti.msss.gouv.qc.ca/Familles-de-services/Actifs-informationnels/SWAY/TSP/TSP-MEP-4-32_10-mars-2021.aspx et intitulée « Trajectoire de santé publique version 4.32 2021-03-09 », depuis la première version (1.0 ou autre numérotation, selon la nomenclature utilisée) et jusqu'à la dernière version.*
2. *Outre le Trajectoire de Santé publique, quels systèmes ou bases de données sont utilisés pour consigner de l'information sur des personnes testées positives au Covid-19?*
3. *Depuis quand le Trajectoire de Santé publique est-il utilisé? Existait-il un système autre que le Trajectoire de santé publique qui était utilisé auparavant (si oui, lequel et depuis quand)? Svp fournir tout document l'expliquant.*
4. *De quelles façons les données du Trajectoire de santé publique sont-elles transposées, importées ou communiquées dans le registre des éclosions? Svp fournir tout document qui explique l'interaction entre le registre des éclosions et le Trajectoire de santé publique, ainsi que tout document expliquant (a) comment sont saisies les données du registre des éclosions et (b) comment fonctionne le registre des éclosions.*
5. *Existe-t-il des documents détaillant la liste des travaux à faire ou d'améliorations à prévoir sur le Trajectoire de Santé Publique et/ou sur le registre des éclosions (par exemple, l'ajout de fonctionnalités, nouvelles données à collecter, modifications des interfaces, etc.)? Si oui, svp les fournir.*
6. *De quelles façons note-t-on les cas de Covid-19 qui sont dus à un variant sous surveillance (via le Trajectoire de santé publique ou autrement)? Par exemple, de*

quelle façon ces données sont extraites des bases de données brutes pour se retrouver dans le tableau des variants de l'INSPQ (situé au <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/variants>)? Svp fournir tout document l'expliquant.

7. Quelles statistiques peut-on extraire (a) du Trajectoire de Santé Publique, (b) du registre des éclosions? Svp fournir tout document l'expliquant. Svp fournir également tout document, présentation site, etc. expliquant de quelle façon il est possible d'extraire ces statistiques, comment et par qui (par un utilisateur, par un super utilisateur, autrement).
8. Svp fournir le nombre de super-utilisateurs du système de Trajectoire de Santé publique, ventilés (a) par chaque CIUSSS, (b) pour l'INSPQ, (c) pour l'INESSS, (d) pour chaque direction de santé publique régionale, (e) pour chaque autre organisme, institution ou entité affiliée ou liée au MSSS, (f) pour chaque ministère, organisme, institution ou entité non affiliée au MSSS, le cas échéant.
9. Svp fournir le nombre d'utilisateurs ordinaires du système de Trajectoire de Santé publique, ventilés (a) par chaque CIUSSS, (b) pour l'INSPQ, (c) pour l'INESSS, (d) pour chaque direction de santé publique régionale, (e) pour chaque autre organisme, institution ou entité affiliée ou liée au MSSS, (f) pour chaque ministère, organisme, institution ou entité non affiliée au MSSS, le cas échéant.
10. Est-ce que l'option de recourir à des utilisateurs ou super-utilisateurs du système Trajectoire de Santé Publique à l'extérieur du réseau de la santé a été envisagée? Par exemple, des écoles pourraient avoir une personne-ressource ou même une petite équipe affectée au Covid-19. Ces personnes auraient le rôle de s'assurer que tous les cas de Covid-19 dans l'école soient isolés le plus rapidement possible (pour éviter des éclosions) et pourra entrer des données au TSP, données qui pourront au besoin être révisés par des utilisateurs ou super-utilisateurs du réseau de la santé. Svp fournir tout document qui discute de l'option de recourir à des utilisateurs du Trajectoire de Santé Publique externes au réseau de la santé.
11. Le document intitulé « Questions-Réponses : Gestion des cas dans la plateforme TSP & Intégration au V10 » (disponible en ligne au <http://ti.msss.gouv.qc.ca/getdoc/c44aed97-ebb2-4be2-9166-8fdeb712472e/Questions-Reponses-Gestion-des-cas-Integration-au.aspx>) note à la page 2 que « Aucune question ne sera ajoutée au questionnaire d'enquête de TSP sur le statut vaccinal des cas. Les données du registre de vaccination seront éventuellement jumelées à celles de TSP pour obtenir une information plus complète et seront rendues disponibles à l'Infocentre. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ces travaux. »

Je vous informe qu'en vertu de l'article 47, alinéa 3 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, l'INESSS ne détient pas les documents contenant les renseignements demandés.

En vertu de l'article 48 de la Loi nommée ci-dessus, nous vous référons à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ou au Ministère de la Santé et des Services sociaux. Nous comprenons que votre demande leur a déjà été soumise.

Par ailleurs, si cette réponse n'est pas jugée satisfaisante, il vous est possible de faire une demande de révision à la Commission des droits d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de décision. Vous trouverez la procédure de recours en pièce jointe.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer mes salutations respectueuses.

Françoise Thomas

Adjointe au secrétariat général, aux communications et aux projets spéciaux

p. j.